

# Réseaux de démonstration en milieu agricole : cas du Réseau agriculture et biodiversité en Deux-Sèvres

CLAIRE GRIMALDI

Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres.

Depuis quelques années, le contexte dans lequel les agriculteurs exercent leur métier s'est complexifié. Concernant l'usage des produits phytosanitaires, on observe :

- un durcissement de la réglementation quant à leur utilisation et celle de certaines molécules actives ;
- une augmentation du coût des intrants qui suit celle du pétrole ;
- l'apparition de résistances aux traitements chimiques chez certains ravageurs ;
- une qualité de l'eau de surface et souterraine qui, malgré les actions engagées sur les bassins versants, notamment avec les agriculteurs, ne s'améliore pas de manière significative et satisfaisante ;
- le développement de problèmes de santé au sein de la population et notamment des agriculteurs, qui pointe les conséquences de l'usage répété sur de grandes surfaces des produits phytosanitaires sur les organismes vivants ;
- une demande sociétale de plus d'environnement qui exerce une pression sur les agriculteurs.

Face à ce contexte, l'enjeu est, pour la profession agricole, de pouvoir disposer d'alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires.

En 2009, la Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres, avec le partenariat financier du Conseil général, a lancé le programme « Agriculture et Biodiversité », qui s'intéresse aux services rendus par la biodiversité à l'agriculture et notamment au service de régulation des bio-agresseurs. À travers ce programme, nous souhaitons sensibiliser les



▲ Agriculteurs en formation sur le thème des auxiliaires des cultures en 2010.

agriculteurs aux rôles des auxiliaires des cultures et aux moyens pour les favoriser, afin de réduire le recours aux produits phytosanitaires.

## Objectifs du programme

- Les objectifs de ce programme sont de :
- créer un réseau de démonstration à l'échelle du département composé d'exploitants volontaires ;
  - acquérir des références locales en matière de régulation des bio-agresseurs par les insectes auxiliaires ;
  - sensibiliser, former et accompagner les agriculteurs à cette alternative ;

Depuis 2009, trois groupes d'agriculteurs volontaires ont été constitués. Leurs exploitations vont servir de support de démonstration.

Sur la plaine, deux groupes ont été constitués pour montrer le rôle des éléments fixes du paysage sur les auxiliaires et le contrôle biologique qu'ils exercent sur les ravageurs.

Un programme d'aménagements a été défini : des bandes enherbées extra- et intra-parcellaires ont été implantées avec des mélanges associant graminées, légumineuses et autres plantes à fleurs favorables aux auxiliaires floricoles et aux pollinisateurs ; des haies composées d'essences bocagères ont également été implantées. Un programme de suivis en parcelle fixe a été mis en œuvre pour évaluer l'impact des aménagements sur les auxiliaires des cultures.

Sur le bocage, le groupe constitué s'est attaché au service rendu par la haie et le bocage à l'agriculture. On s'est intéressé plus spécifiquement à l'effet brise-vent de la haie et à son rôle de réservoir d'auxiliaires. Après avoir défini un plan d'actions avec les agriculteurs, nous avons pu mettre en œuvre des protocoles pour mesurer les effets attendus de la haie brise-vent sur le rendement des cultures de blé (figure 1), et pour évaluer l'intérêt du bocage et des haies pour les insectes auxiliaires (figure 2). ●

Figure 1 Mesure de l'effet brise-vent sur le rendement d'une parcelle en blé, résultats 2013.

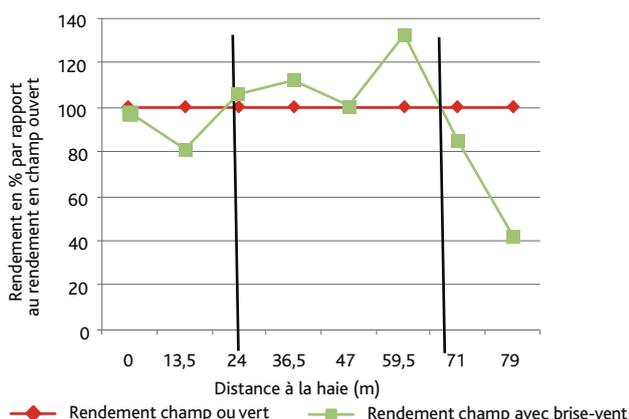


Figure 2 Abondance des auxiliaires volants piégés au filet fauchoir en bordure de parcelle cultivée, résultats 2013.

